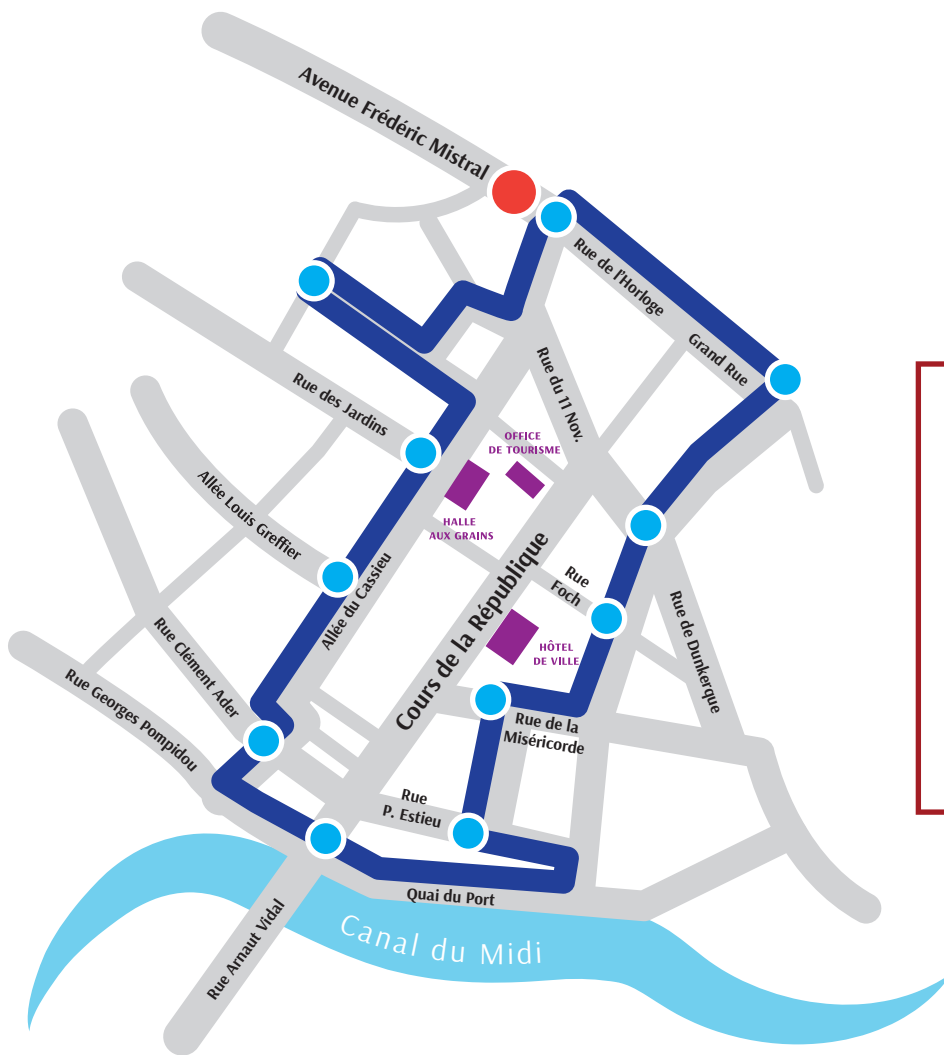


17^{ème} Fête du Cassoulet du 24 au 28 août 2016

PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ



À partir du jeudi 25 août à 16h, aucun véhicule ne peut stationner à l'intérieur du périmètre de sécurité sauf :

- vendredi 26 août de 6h à 13h ;
- samedi 27 août de 7h à 11h ;
- dimanche 28 août de 7h à 9h.

BARRAGE FILTRANT
ENTRÉES/SORTIES VÉHICULES MOTORISÉS
Seule entrée possible sur le périmètre de sécurité

BARRAGES FILTRANTS
ENTRÉES PIÉTONS
Du jeudi 25 août 16h au dimanche 28 août minuit

Entrée et sortie des véhicules

Un seul accès : avenue Frédéric Mistral au niveau de l'intersection de la rue du 11 novembre et de la rue de l'Horloge.

Le vendredi 26 août de 6h à 13h,
le samedi 27 août de 7h à 11h,
le dimanche 28 août de 7h à 9h.

Entrée des piétons

L'entrée des piétons sera organisée du jeudi 25 août à 16 heures au dimanche 28 août à minuit, avec mise en place de contrôles filtrants assurés à l'aide de vigiles sur les points d'accès matérialisés sur le plan ci-dessus.

Les parkings de la fête

Un parking spécial riverain : sur le stade annexe (entre le stade Pierre de Coubertin et le Centre Nautique).

Pour les visiteurs :

- P1- Piboulette
- P2- Espace Tufféry
- P3- La Giraille
- P4- Ancien Intermarché
- P5- Rue René Clair
- P6- Le Tréboul/Route de Mazères